



DÉCLARATION de TÉMOIN

40129460

Date de l'interrogatoire : 13 avril 2000

Lieu de l'interrogatoire : Hôtel Sheraton, Bruxelles- Belgique

Langue utilisée pendant l'interrogatoire : français

Nom de(s) enquêteur(s) : Allagouma Adamou et Geir Bing

Noms des autres personnes présentes :

Nom de l'interprète utilisé :

CASE NO: ICTR-98-41-1  
EXHIBIT NO: DNS 218 A  
DATE ADMITTED: 5-10-2000  
TENDERED BY: DEFENSE  
NAME OF WITNESS: ANATOLE

**I: IDENTIFICATION DU TÉMOIN**

- 1) Nom de famille : TWAGIRAMUNGU  
Prénom: Faustin  
Surnom:
- 2) Date de naissance : 14 août 1945      Sexe : masculin
- 3) Religion : catholique
- 4) Nationalité : rwandaise
- 5) Origine ethnique : hutu
- 6) Occupation :      En avril 1994 : Premier ministre  
Actuelle:  
Tél. :
- 7) Adresse

**Lieu de naissance**

*Nyagahinga*  
Cellule : ~~Nyagahinga~~  
Secteur : Kiranga  
Commune : Gishoma  
Préfecture : Cyangugu

Actuelle : 164, bd Edmond      avril 1994  
Machtens, Apt. 5GIB, Bruxelles, Belgique

Cellule :      Cellule : Biryogo  
Secteur :      Secteur : Kiyovu  
Commune :      Commune : Nyarugenge  
Préfecture :      Préfecture : PVK  
Tél.

Date: 13/4/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

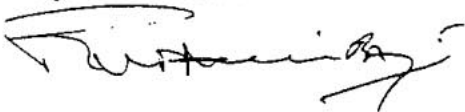
Nom des parents

40129461

Mère: NYRAHIZUMWAMI Anizi  
Père: GISHUMGU Jean

- 9) État civil : marié ;  
Nom de l'épouse : TAIGGA Maria Assumpta  
Nombre d'enfants : quatre
- 10) Langues parlées et comprises : kinyarwanda, français, swahili et anglais
- 11) Langues écrites et lues : kinyarwanda, français, swahili et anglais
- 12) Résidence extérieure au Rwanda dans le passé :  
Période et date :  
Lieu: Belgique  
Raison: personnelle  
Remarques:
- 13) Membre d'une association sociale ou d'un parti politique :  
Nom: Mouvement Démocratique Républicain (MDR)  
Fonction: président  
Période: depuis sa création  
Remarques:
- 14) Nom et adresse d'un ami, d'un parent ou d'une relation  
Nom : KAYIBANDA Hildebrand  
Adresse : tel (00 32) 10 415 312 – (00 32) 477 28 9071  
Relation:

Date: 13/4/2000  
Signature du témoin



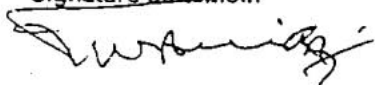
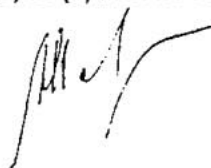
Signature(s) de (s) intervieweurs(s)



Je vais vous parler essentiellement du contexte politique de la période qui a précédé les événements d'avril 1994 au Rwanda. Peu de temps après la conférence de la Baule, le 5 juillet 1990, date de l'anniversaire du coup d'état qui l'a amené au pouvoir, le Président Juvénal HABİYARIMANA a prononcé un discours important. Il avait à cette occasion, promis un changement politique : le multipartisme. En juin 1991, le gouvernement autorisait la création du Mouvement Démocratique Républicain (MDR). Au même moment d'autres partis ont été créés, notamment le parti libéral (PL) avec MUGENZI et le Parti social démocratique (PSD) de GATABAZI. En 1992, un gouvernement transitoire a été mis en place avec comme Premier ministre, un membre de mon parti. Ce gouvernement a entamé des négociations avec le Front Patriotique Rwandais (FPR) pour la paix. En effet, le 1<sup>er</sup> octobre 1990, le FPR avait attaqué le Rwanda. Le Président Habiyarimana avait cru pouvoir gagner la guerre, c'est une des raisons pour lesquelles il avait accepté d'instaurer le pluralisme politique. En 1992, l'opposition et notamment mon parti, a demandé au FPR de déposer les armes et de se joindre à nous, mais le général Paul KAGAME a choisi d'attaquer le Rwanda alors que les négociations d'Arusha avaient été entamées. Les accords d'Arusha étaient négociés par un gouvernement dont le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères étaient membres de mon parti. Ils en étaient les principaux artisans. Malheureusement certains points importants ont été négociés et des concessions faites sans que le Président de la République y ait été associé. Du reste, moi-même, qui étais le président du MDR, je n'y avais pas été consulté. J'ai personnellement, avec les autres partis politiques, demandé au Premier ministre d'être associé au déroulement des négociations. Malheureusement, la réplique du Premier ministre à cette démarche était tout simplement de nous chasser de son bureau. A mon avis, c'est là où résident les racines les plus profondes de la crise politique qui a secoué le Rwanda avant les événements de 1994 et qui a engendré ces événements. HABİYARIMANA se voyait déjà sans pouvoir étant donné que trop de concessions se faisaient au profit du FPR, au point de laisser entendre qu'on était en train de lui vendre le pays. Des positions extrémistes ont alors commencé à se manifester à l'encontre des accords d'Arusha. Ces positions se sont traduites notamment par une mobilisation des jeunes (création de la milice « Interahamwe ») et par le lancement de slogans et de chansons hostiles au FPR. Le Président HABİYARIMANA, avait lui-même fini par qualifier les accords d'Arusha, en octobre ou novembre 1992 de « chiffons de papier ». Il faut comprendre par cette expression que puisqu'il n'a

Date: 15/4/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)


pas été pleinement associé à ces accords de paix, ils sont voués à demeurer un document insignifiant. ....

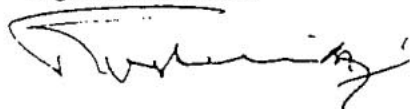
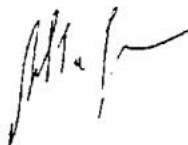
Cela dit, il faut noter que le gouvernement de transition qui est resté en place 12 mois, ne s'est jamais départi de l'opposition. Il avait notamment pour but d'assainir l'administration publique, de préparer des élections transparentes et d'approfondir le mouvement de démocratisation naissante. Toutefois, des contradictions existaient au sein de ce gouvernement. En outre, à partir de cette période, le MRND a commencé à nous combattre, parce qu'il avait la conviction que notre objectif essentiel consistait à éliminer HAYARIMANA. Nos meetings étaient interdits, nos militants étaient réprimés et des massacres ont eu lieu dans plusieurs régions dont Gisenyi et le Bugesera. L'enjeu était le pouvoir, la question ethnique n'était pas encore posée. L'enjeu consistait à décider qui du MRND ou de l'opposition allait s'emparer du pouvoir. Le MRND a réagi aussi dans le sens de diviser les partis en vue de les affaiblir, d'où la création des tendances « power » au sein de chaque parti d'opposition. ....

A la même période, deux événements ont contribué à la détérioration de la situation. Le premier événement intervint en février 1993, il s'agit de l'attaque du Rwanda par le FPR en vue de prendre le pouvoir par les armes. Le FPR est parvenu effectivement à prendre Buyumba. A la suite de cette attaque, environ un million de Hutu s'étaient agglutinés aux alentours de Kigali. Ils étaient dans un état lamentable d'indigence et dans des conditions de santé très précaires. Lors de son attaque le FPR a tué, il a fait des ravages. Le second événement était l'assassinat en octobre 1993 du Président burundais Melchior NDADAYE. Il s'agissait du premier Hutu qui accède au pouvoir au Burundi par voie d'élections démocratiques. Les Hutu du Rwanda avaient pris peur et avaient considéré en méditant ce précédant que les Tutsi ne pouvaient pas être sincères. Le MRND a réagi en disant « voyez ce qui se passe au Burundi, on ne peut pas faire confiance aux Tutsi. Nous devons arrêter les négociations et reprendre la guerre ». Il faut se rappeler que cela se passait après le 4 août 1993, date de la signature des accords d'Arusha. En vertu de ces accords, un gouvernement transitoire à base élargie devrait être installé 37 jours après sa signature. Mais cela n'a pas pu se concrétiser. Le parti MRND soutenait que même la communauté internationale n'a pas respecté les engagements qu'elle a pris en vertu des accords d'Arusha, pourquoi lui devrait-il le faire ? Les accords stipulaient également que le FPR allait installer ses forces au siège du Conseil National de Développement (CND), siège du parlement rwandais. Cette clause fut ressentie comme une défaite

Date: 13/4/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)

4


humiliante. En outre, une fois installé au CND le FPR l'a utilisé comme tremplin pour infiltrer ses éléments dans le pays. Sous prétexte qu'il amenait du bois de Buyumba, ils apportaient des hommes et cela se faisait semble-t-il de connivence avec la Mission des Nations Unies pour le Rwanda (MINUAR). .....

En ce qui concerne la collaboration avec la France, le rôle que ce pays a joué dans la préparation du génocide a été généralement exagéré. Le Rwanda avait signé avec la France un accord de coopération militaire. Quand le FPR a attaqué, le Rwanda, en tant que pays souverain, avait demandé la mise en application de cet accord. Quant à l'opération turquoise elle a eu lieu en pleine guerre, alors que le général KAGAME disait qu'il ne voulait de la présence d'aucun étranger à Kigali. L'opération turquoise a été décidée par les Nations unies, et non unilatéralement par la France. ... des massacres .....

Pour ce qui est de la préparation du génocide, il y a eu les entraînements de miliciens « Interahamwe », la création de média de la haine comme le journal Kangura et la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTL), qui a été créée pour contrecarrer la radio Muhabura. Cependant, en 1994 on a fait que tirer sur la gachette, je ne pense pas qu'il y ait eu une véritable planification. Le génocide rwandais n'est pas assimilable au génocide des juifs, il ne me semble pas longuement prémédité. ....

Par ailleurs avant le génocide, le gouvernement fonctionnait avec une minorité, les ministres du MRND avaient boycotté le Conseil des ministres. Comme le constatait le Colonel BAGOSOARA, le Premier ministre ULIYINGIYIMANA Agathe n'a jamais réussi à réunir tous les membres du gouvernement. En revanche, face à la faiblesse du pouvoir politique, il y avait les militaires et les autorités administratives locales (préfets et bourgmestres) dominés par le MRND. Après l'attaque du FPR en 1993, les extrémistes du MRND ont soutenu qu'il fallait agir immédiatement. Certes des listes de personnes à éliminer ont existé, mais je ne suis pas sûr qu'elles avaient été établies avant 1994. Si cela avait été le cas, j'aurais certainement fini par le savoir. J'insiste également sur le fait, qu'il n'y a pas seulement des Tutsi qui ont été tués beaucoup de Hutu l'ont aussi été. ..

Le 6 avril 1994, j'ai entendu, le bruit de la chute de l'avion du Président HABYARIMANA, mais je n'y ai pas accordé beaucoup d'attention, parce qu'à l'époque, on entendait souvent des détonations d'armes. C'est seulement vers 11 h du soir que j'ai eu connaissance de la nouvelle. C'est le Premier ministre qui m'avait appelé pour me l'apprendre. J'ai immédiatement appelé M. BOOH BOOH, responsable de la MINUAR, qui m'a confirmé l'accident. Il m'a dit par la

Date: 13/11/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)

K0129465

même occasion que le Colonel BAGOSORA ne reconnaissait pas l'autorité du Premier ministre ULIYINGIYIMANA. Quant à moi je pensais que même si le Président est mort, le Rwanda devrait continuer à vivre, j'ai appelé Agathe ULIYINGIYIMANA pour lui demander de préparer une déclaration à la Nation et de penser aux funérailles. Elle a saisi le Général Dallaire, chef des forces de la MINUAR, pour qu'une escorte lui soit assurée à cet effet. Elle m'a rappelé pour me dire qu'elle allait passer sur les antennes de radio Rwanda le 7 avril à 5 h du matin. Entre temps, il y a eu constamment des tirs très nourris. J'ai téléphoné au Général NDINDILIYMANA, le chef d'Etat major général de la gendarmerie sans pouvoir le toucher. J'ai également appelé le coordinateur de la MINUAR qui m'a dit que les tirs allaient cesser. En fait les tirs n'ont jamais cessé jusqu'à la fin du mois de juillet 1994. Aux alentours de 7 h 30, le Premier ministre m'a téléphoné. Elle m'a dit que plusieurs membres de son gouvernement ont été tués, elle me conseillait de prendre mes précautions. Les soldats de la MINUAR, originaires du Bangladesh, affectés à la garde de mon domicile, se sont précipités chez moi ; ils m'ont appris qu'ils n'avaient plus le droit de me protéger. Je me suis alors rendu chez un voisin américain. Celui-ci ayant pris peur, m'a prié de quitter sa maison. Il m'a, toutefois, autorisé d'appeler l'ambassadeur des USA qui lui a ordonné de me garder avec lui, jusqu'à ce qu'on vienne me chercher. J'ai été caché dans un débarras. Après d'interminables moments d'attente, ils sont venus me chercher dans un véhicule blindé de la MINUAR. J'ai été conduit au siège de la MINUAR, où je suis resté jusqu'au 19 ou 20 avril 1994, le jour où je fus conduit à Nairobi.

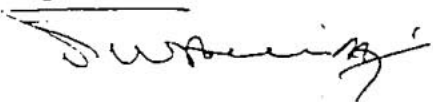
Alors que j'étais à la MINUAR, j'ai entendu les appels au meurtre sur les antennes de la RTL M à l'aide d'un poste radio emprunté à un sénégalais. Souvent le nom de la personne à tuer était cité. J'ai ainsi entendu la voix de M. MUREGO Donat et celle de SEBATWARE André, successivement ancien ministre du gouvernement KAYIBANDA et préfet de Kigali rural sous le régime HABYARIMANA, il y avait aussi les journalistes SEBERA et BEREMIKI alérie.

Avant le crash de son avion HABYARIMANA ne s'opposait plus à la mise en place du gouvernement transitoire à base élargie. En effet, après son départ pour Arusha, son directeur de cabinet m'a appelé pour me demander de me mettre en rapport avec le Premier ministre en vue de la mise en place de ce gouvernement. Je crois que le Président avait lui-même fait une déclaration dans ce sens à Arusha. A mon avis, ce crash a été l'élément causal de génocide au Rwanda. Si la

Date: 13/11/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweurs(s)

6





communauté internationale veut de la réconciliation au Rwanda, il faut que la lumière sur ce crash soit faite. La crédibilité du TPIR est à ce prix. ....

En ce qui concerne certaines personnalités politiques du gouvernement de transition conduit par le Premier ministre KAMBANDA je pourrais vous citer les quelques éléments suivants qui à mes yeux peuvent leur être imputés .....

En ce qui concerne BICAMUMPAKA Jérôme : son extrémisme se traduisait notamment par son refus des négociations avec le FPR et par son opposition à l'encontre de ma personne lorsque je disais les Tutsi sont nos frères ainsi que par son soutien de l'idée de la défense civile. Jérôme n'avait pas apprécié le choix de NKURINZIRA au poste de ministre des Affaires étrangères, dans le gouvernement du 17 avril 1992, poste qu'il convoitait. Il était très brillant et se targuait d'être le fils d'un ancien ministre, Balthazar, un des dignitaires du régime KAYIBANDA. C'est son extrémisme qui lui a valu d'être choisi dans le gouvernement transitoire ; il était par ailleurs un ami de KAMBANDA. ....

NZIRORERA Joseph était d'un extrémisme démesuré. Il avait des ambitions pour le poste du Président de la République. ....

AREMERA Edouard a signé, comme ministre de l'intérieur, une circulaire ordonnant la mise en place des instructions relatives à la défense civile. ....

Sur BIZIMUNGU Casimir, je dirais que c'est un ambitieux doublé d'un extrémiste. Il était pour l'écrasement des Tutsi. ....

~~BIZIMANA Augustin est un tueur (pourquoi?).~~ .....

MUGENZI Justin était aussi un extrémiste. Il a fait des discours dans ce sens. En 1993, invité au meeting du MRND, au stade de Nyamirambo, il disait de ceux qui ne suivaient pas le MRND « muzabona ishyano » c'est à dire « vous verrez la catastrophe ». ....

NIYETEGEKA Eliézer était un extrémiste très dangereux, il était derrière les massacres de Bissessero en 1994. Il a fait rechercher, en vain, l'ambassadeur, Jean Marie Vianney MBONIMPA afin qu'il soit tué. (à travers radio RTLM). *BT*

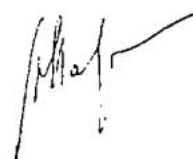
NTAGERURA André était un des hommes les plus forts du MRND à Cyangugu, qui est ma préfecture d'origine ; il a été l'un des principaux coordinateurs des actions de son parti dans notre région. J'ai entendu dire qu'il se rendait à Cyangugu par hélicoptère où il a procédé à des distributions d'armes. ....

NTEZIRYAYO Alphonse a dit à la population « vous pouvez tuer les Tutsi, si cela est un péché, il y a des prêtres pour vous absoudre ». ....

NYIRAMASHUKA Pauline : cette dame s'est très mal comportée pendant le génocide. Elle a tenu des propos très durs à la radio. ....

Date: 13/11/2000  
Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)


NZABONIMANA Callixte s'est personnellement impliqué dans les massacres. ...

RENZAHO Tharcisse était un extrémiste notoire. ....

Je vais maintenant vous entretenir de certains meurtres, de personnalités politiques importantes, survenus avant les événements de 1994. GAPTISY, président du MDR pour Gikongoro a été tué en 1993. J'avais été accusé à l'époque d'avoir commandité ce meurtre pour diviser mon parti. En réalité GAPTISY était un parent, il était le beau-frère de mon épouse. Par ailleurs sa mort aurait bien pu présenter un intérêt aussi bien pour le MRND que pour le FPR. En effet, il préconisait d'écarter l'un comme l'autre. En ce qui concerne GATABAZI, président du PDS, il fut ministre des transports, c'était un personnage qui aimait sa patrie ; il n'était pas extrémiste. Il était très intelligent et il aurait pu prétendre à la présidence de la République. Je l'ai connu en 1990, nous avons travaillé ensemble au sein du comité des forces pour la démocratie et le changement. Un dimanche de février 1994, nous avons tous les deux échappés à un attentat ; le jour suivant, un lundi, nous et les autres responsables des partis d'opposition, nous nous étions réunis avec M. BOOH BOOH au café de l'Hôtel Méridien. Nous avons décidé de faire pression sur le Président HABİYARIMANA, pour l'installation du gouvernement transitoire. A mon retour chez moi, un de mes amis m'a téléphoné pour me dire qu'il s'inquiétait, car il a entendu des coups de feu ; il pensait que c'était moi qui étais visé. Peu après, il m'a rappelé pour me dire que c'était sur GATABAZI qu'on venait de tirer. Plus tard j'ai appris qu'on avait empêché aux membres de la famille de la victime de le transporter à l'hôpital. Une conductrice de taxi qui a été témoin du meurtre a été elle-même tuée. Comme pour le cas de GAPTISY, j'ai été accusé par l'animateur KANTANO de la radio RTLM d'être l'auteur de ce meurtre. Le lendemain, BUCYANA de la CDR était à son tour tué à Butare. Tuer ce dernier, c'était comme tuer le Président HABİYARIMANA. Les militants de mon parti ont fait les frais de cette mort ( 37 personnes rien que dans la ville de Kigali). Il était évident que cette série de meurtres visait à déclencher le génocide, car BUCYANA était le chef d'un des partis les plus extrémistes, alors que GATABAZI était très respecté dans le milieu de l'opposition. Je pense que ces meurtres étaient l'œuvre du FPR. En effet les agents de renseignement du FPR étaient disséminés partout dans le Rwanda. Un jour, le Président HABİYARIMANA m'a informé du fait que M. KARAKI KARENZI, délégué du FPR auprès du groupe d'observateurs militaires (GOM), structure de l'OUA au Rwanda, était le responsable de ces agents de renseignement. ....

Date: 13/4/2000

Signature du témoin

Signature(s) de (s) intervieweur(s)

8

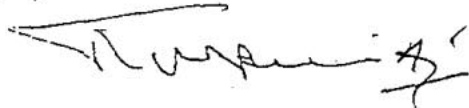


KOT29468

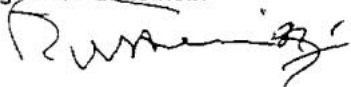
En ce qui concerne le mot « Akazu », c'est un terme de mon invention. Il signifie la « petite hutte » composée dans notre tradition de membres de trois familles nucléaires. Pour le Président HABİYARIMANA, L' Akazu est composée de lui-même, de ses beaux-frères, de NZIKORERA et d'autres. Il serait difficile, voire impossible d'avoir des preuves sur les agissements de l' Akazu. (EN QUOI CONSISTENT CES AGISSEMENTS?) .....

C'est tout ce dont je me rappelle des événements qui se sont déroulés en avril 1994 dans mon pays ; s'il me revenait d'autres éléments pouvant vous intéresser, je vous le ferais savoir. ....

Par rapport à l' Akazu, je ne saurais en dire plus.



Date: 13/4/2000  
Signature du témoin



Signature(s) de (s) intervieweur(s)

9

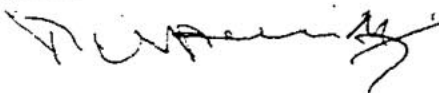


J'ai lu entièrement la présente déclaration. Elle est juste et complète au mieux de ma connaissance et de mes souvenirs. Je l'ai faite volontairement, sans promesse ni menace. Je sais que ma déclaration pourrait être utilisée lors des procédures devant le tribunal pénal international pour le Rwanda. ~~Je sais aussi qu'il est possible que je sois appelé à donner mon témoignage devant la chambre de première instance ou (et) la chambre d'appel de cette juridiction.~~

Je comprends également que tout faux témoignage peut entraîner des poursuites pénales contre moi, devant ce même tribunal.

**A PRÉSENTE DÉCLARATION CONTIENT DIX (10) PAGES.**

Date: 13/4/2000  
Signature du témoin



Signature(s) de (s) intervieweurs(s)

